

Deux témoignages sur la Sainte Face de Laon au XIII^e siècle ? (1)

Jean-Marie SANSTERRE
Université Libre de Bruxelles

On a maintes fois traité de l'icône de la Sainte Face conservée dans la cathédrale de Laon (2). Elle avait appartenu jusqu'à la Révolution française aux moniales de l'abbaye cistercienne de Montreuil-les-Dames, qui fut fondée en Thiérache en 1136 et se transféra au bas de Laon au XVII^e siècle (3). Copie, sur un panneau de cèdre, du *mandylion* - la plus prestigieuse des images achiropiïtes (« non faites de main d'homme ») byzantines (4) - , elle fut réalisée dans un pays slave orthodoxe puisqu'elle porte une inscription slave en alphabet cyrillique signifiant « image du Seigneur sur le mouchoir »,

(1) Ce petit article m'a permis de renouer avec un plaisir trop délaissé dans de récentes recherches : discuter du travail en cours avec mon ami Alain Dierkens que je remercie vivement pour ses avis. Mes remerciements vont aussi à l'ami Michel de Waha pour m'avoir donné la belle leçon de « diplomatique appliquée » qu'on lira dans l'exposé.

(2) L'étude fondamentale d'André GRABAR, *La Sainte Face de Laon. Le Mandylion dans l'art orthodoxe*, Prague, 1931 (Seminarium Kondakovianum), avec la bibliographie p. 7, n. 2, dispense de citer les travaux antérieurs, à l'exception d'A. LECOMTE, « Histoire de la Sainte Face de Notre-Dame de Laon », dans *Bulletin de la Société académique de Laon*, 24, 1882, p. 158-221 (surtout p. 181-215, pour le sort de l'image sous la Révolution et au XIX^e siècle). Parmi les contributions postérieures, cf. notamment Solange CORBIN, « Les offices de la Sainte Face », dans *Bulletin des études portugaises et de l'Institut français au Portugal*, N.S. 11, 1947, p. 1-62 (p. 43-62) ; Suzanne MARTINET, *La Sainte Face de Laon et son histoire*, [Laon], 1988 — petit ouvrage de vulgarisation — ; Michel RUTSCHOWSKY, « La Sainte Face de Laon », dans *Byzance. L'art byzantin dans les collections publiques françaises*, Paris, 1992, p. 475 ; Caroline PIEL, « Laon : l'icône de la Sainte Face », dans Martine PLOUVIER, dir., *Laon. Une Acropole à la française*, Amiens, 1995 (Cahiers du Patrimoine, 40), p. 333-335 ; Sr Marie-Noël BOUCHARD, « La dévotion à la Sainte Face chez les cisterciennes du XIII^e siècle », dans *Collectanea Cisterciensia*, 61, 1999, p. 122-147 (p. 123-135) ; Jean-Michel SPIESER et Elisabeth YOTA, « Mandylion o 'Sainte Face de Laon' », dans Giovanni MORELLO et Gerhard WOLF, eds., *Il volto di Cristo*, Milan, 2000, p. 97-99 (cat. III.13 avec la photo p. 89) ; G. WOLF, « 'Or fu sì fatta la sembianza vostra ?'. Sguardi alla 'vera icona' e alle sue copie artistiche », *ibid.*, p. 103-114 (p. 107) ; Annemarie WEYL CARR, « The Holy Face of Laon », dans Helen C. EVANS, éd., *Byzantium. Faith and Power (1261-1557)*, New York, New Haven et Londres, 2004, p. 174-175.

(3) Sur ce monastère, cf. Jean-Michel SCHILL, « L'abbaye de Montreuil depuis son transfert à Laon jusqu'à la Révolution (1635-1792) », dans *Cîteaux. Commentarii cistercienses*, 41, 1990, p. 347-389 ; les p. 347-352 concernent la période antérieure au transfert, pour laquelle on verra aussi M.-N. BOUCHARD, « La dévotion à la Sainte Face » (voir n. 2), p. 123-124, 133-135.

(4) Cf., sans multiplier ici les références, Herbert L. KESSLER, « Il mandylion », dans G. MORELLO et G. WOLF, eds., *Il volto di Cristo* (voir n. 2), p. 67-76, avec le catalogue *ibid.*, p. 77-99.

ce dernier terme traduisant le grec *mandylion*. En 1931, André Grabar publiait à son propos une étude en tout point remarquable qui fait encore autorité ⁽⁵⁾. On a seulement proposé pour des raisons stylistiques et iconographiques de placer sa réalisation dans la première moitié du XIII^e siècle plutôt qu'à la fin du siècle précédent ⁽⁶⁾. C'est en tout cas au XIII^e siècle qu'elle dut arriver en France si l'on prête foi à deux témoignages connus depuis longtemps, mais posant des problèmes qui justifient qu'on les soumette à un nouvel examen.

Ces témoignages sont relevés par le médecin et érudit bisontin Jean-Jacques Chifflet dans l'ouvrage sur les linceuls du Christ qu'il publia en 1624 pour expliquer l'existence du Saint Suaire de Besançon ⁽⁷⁾. Un chapitre est consacré au « *sudarium Veronicae* », la célèbre *Veronica* dont il sera question plus loin. Chifflet mentionne parmi les « *imagines ad archetypum Romanum depictae* », vénérées en divers endroits, celle de l'abbaye cistercienne de Montreuil-les-Dames ⁽⁸⁾. Il précise à son propos qu'en 1249 Jacques de Troyes, le futur pape Urbain IV (1260-1264) ⁽⁹⁾, l'envoya de Rome à la demande de sa sœur, moniale de l'abbaye de Montreuil. Il s'appuie sur une lettre de Jacques dont il donne le texte, présenté comme une traduction latine du français. Il ajoute qu'en 1262 Thierry de Brabant, l'abbé du monastère des Dunes dans le comté de Flandre (non loin de Furnes), emporta de Montreuil l'image sacrée afin de donner plus de solennité à la consécration de l'église abbatiale ; l'image fit là de nombreux miracles. Et il indique ces sources : « *ex monumentis Monasterioli, et Ecclesiae Dunensis* » ⁽¹⁰⁾.

(5) Voir *supra*, n. 2.

(6) J.-M. SPIESER et E. YOTA, « Mandylion o 'Sainte Face de Laon' » (voir n. 2), p. 97-98.

(7) Io. Iac. CHIFFLETII *De linteis sepulchralibus Christi Servatoris crisis historica*, Anvers, 1624. Sur Jean-Jacques Chifflet, cf. en dernier lieu Bernard DE VREGILLE, « Le *Vesontio* de Jean-Jacques Chifflet : histoire d'une histoire », dans L. DELOBETTE et P. DELSALLE, éd., *Autour des Chifflet : aux origines de l'érudition en Franche-Comté*, Besançon, 2007 (Presses universitaires de Franche-Comté. Les « Cahiers de la MSH Ledoux », 6), p. 113-134 (p. 129-130, pour le *De linteis*). Pour le suaire de Besançon, cf. notamment O. CELIER, *Le signe du linceul. Le Saint Suaire de Turin : de la relique à l'image*, Paris, 1992 (Cerf. Théologies), p. 79-83.

(8) Io. Iac. CHIFFLETII *De linteis sepulchralibus Christi* (voir n. 7), p. 206-209.

(9) Thérèse BOESPFLUG, « Urbain IV », dans Philippe LEVILLAIN, dir., *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, 1994, p. 1678-1679 ; Simonetta CERRINI, « Urbano IV », dans *Enciclopedia dei papi*, Rome, 2000, vol. II, p. 396-400. Il n'existe pas encore de solide monographie sur Jacques de Troyes ; cf., à défaut, Maxime SOUPLET, *Jacques de Troyes le « pacificateur »*, Verdun, 1954 ; Ivan GOBRY, *Deux papes champenois. Urbain II et Urbain IV*, Troyes, 1994 (Librairie Bleue. Histoire), p. 123-201. Jacques fut chanoine de la cathédrale de Laon, archidiacre de Campine dans le diocèse de Liège (à partir de 1243), puis archidiacre de Laon (au plus tard en 1249), évêque de Verdun (1253) et patriarche de Jérusalem (1255). L'étude la plus fouillée sur sa vie avant l'accession au trône pontifical reste celle de Wilhelm SIEVERT, « Das Vorleben des Papstes Urban IV. », dans *Römische Quartalschrift für christliche Alterthumkunde und für Kirchengeschichte*, 10, 1896, p. 451-505, et 12, 1898, p. 127-161. On ajoutera notamment Christine RENARDY, *Les maîtres universitaires du diocèse de Liège. Répertoire biographique, 1140-1350*, Paris, 1981 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 232), p. 320-321 ; Jacques FOVIAUX, « Les sermons donnés à Laon, en 1242, par le Chanoine Jacques de Troyes, futur Urbain IV », dans *Recherches Augustiniennes*, 20, 1985, p. 203-256 (surtout p. 211-213).

(10) Io. Iac. CHIFFLETII *De linteis sepulchralibus Christi* (voir n. 7), p. 209.

La seconde, sans doute utilisée indirectement, est identifiée depuis longtemps et c'est par elle que je commencerai. Il s'agit de la *Cronica abbatum monasterii de Dunis* d'Adrien de But, plus exactement de la seconde rédaction, la version longue, achevée par l'auteur en 1487⁽¹¹⁾. Il y raconte la dédicace de l'église des Dunes sous le treizième abbé, Thierry de Brabant (1259 - vers 1267)⁽¹²⁾.

La consécration, faite par les évêques Raoul de Thérouanne et Jean de Tournai, eut lieu le vendredi 11 octobre 1262. Du dimanche au mercredi précédents une tempête empêcha les pêcheurs de prendre la mer, mais la mer devint parfaitement calme le jeudi, ce qui permit une pêche extraordinaire, plus que suffisante pour nourrir les participants à la dédicace. La nuit précédant celle-ci, un nuage translucide apparut au-dessus de l'église et laissa voir dans le ciel une torche embrasée de forme sphérique. On observa de loin le prodige et les pêcheurs en mer virent cette lumière montrée par Dieu descendre du ciel, puis remonter de l'église. L'auteur poursuit :

« En revenant du chapitre général, l'abbé Thierry avait emporté du monastère de moniales de Montreuil l'icône ou linges de notre Seigneur Jésus-Christ. Une telle rumeur se répandit à son propos qu'elle dut être montrée le jour même de la dédicace de sorte que, poussés par son renom, les hommes qui avaient observé un signe semblable dans le ciel se hâtaient de tous côtés pour la voir avec une grande dévotion de cœur et avidité. Le jour de l'évangéliste Matthieu (21 septembre) afflua au monastère rien moins qu'une foule telle qu'elle dépassait l'estimation humaine »⁽¹³⁾.

Admirable fut la miséricorde divine : autant cette multitude était accourue dans la concorde de la paix à partir du 10 octobre (*a quarta ydus octobris accurrisse!*), autant elle revint tranquillement sans interruption jusqu'à l'autre Épiphanie, sans que ne coule une goutte de sang. Le jour de la dédicace, comme l'accès était autorisé aux femmes, aucun des religieux n'eut un geste malséant à leur égard.

(11) *Epistola ejusdem Adriani in Supplementum Cronice abbatum de Dunis*, éd. [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, Bruges, 1864. Sur cette chronique, cf. Albéric DUBOIS et Nicolas HUYGHEBAERT, « Abbaye des Dunes à Koksijde et à Bruges », dans *Monasticon belge*, t. III : *Province de Flandre occidentale*, vol. 2, Liège, 1966, p. 354-355 ; Michel DUBUISSON, *Adrien de But et l'histoire de l'abbaye des Dunes*, mémoire de licence en histoire inédit de l'Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1995 ; Michel DUBUISSON, Jean-Baptiste LEFÈVRE et Jean-François NIEUS, « Une lecture nouvelle des sources relatives aux origines pré-cisterciennes et cisterciennes de l'abbaye des Dunes (1107-1138) », dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, 97, 2002, p. 59-88 et 457-487 (p. 75-78) ; Michel DUBUISSON, « Deux chroniques cisterciennes de la fin du Moyen Âge. Villers-en-Brabant et les Dunes », dans *Actes des VII^e Congrès de l'Association des cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique et LIV^e Congrès de la Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique. Congrès d'Ottignies - Louvain-la-Neuve*, 2004, Bruxelles, 2007, t. 2, p. 571-580.

(12) *Epistola ejusdem Adriani in Supplementum Cronice abbatum de Dunis* (voir n. 11), p. 46-47.

(13) *Ibid.*, p. 46 : *Abbas vero Theodricus a cappitulo generali descendendo secum ex monasterio monialium de Monstreolo yconiam sive lintheum Domini nostri Jesu Christi secum apportaverat, de quo tantus rumor exivit quod ipso die dedicationis ostendi debuerat, ut undique fama excitati magna cordis devotione et aviditate homines ad videndum festinarent, qui per noctem simile signum in aere contuebantur. Et tanta multitudo nichilominus die Mathei evangeliste confluit ad monasterium, ut estimationem superaret humanam.*

Puis l'auteur revient à l'image à propos d'autres interventions divines :

« En outre certains détournaient avec méchanceté le peuple de l'icône et en disaient du mal. Il ne s'agissait pas seulement de gens simples et ignorants, mais c'étaient aussi des hommes lettrés, des religieux, qu'enflammait le brandon de l'envie ... [Ils empêchaient d'avancer les femmes laïques, les béguines et moniales. Mais Dieu les rejeta et ils périrent subitement en raison de leur iniquité]. Cela fut bientôt manifeste : certains d'entre eux n'avaient pas pu voir l'image quand ils s'étaient approchés ; aussi se suicidèrent-ils ou moururent-ils subitement de tristesse. Ce qui pour les incrédules fut immédiatement cause de mort et de péché constitua pour les simples et les dévots une occasion de salut, tant du corps que de l'âme. Le Seigneur notre Sauveur rendit en effet là même la santé à de nombreux malades... » (14).

Une telle narration inciterait à reconsidérer avec prudence, sinon avec méfiance, la question de la venue de la Sainte Face aux Dunes en 1262 si l'on ne pouvait verser un élément nouveau au dossier. Comme l'a bien vu Michel Dubuisson sans s'arrêter à la question qui nous occupe, il existe une version antérieure du récit dans le *Chronodromon seu Cursus temporum* d'un autre moine des Dunes, Jean Brandon (†1428) (15). Il s'agit d'une chronique universelle conduite jusqu'en 1414 dans laquelle l'auteur relate çà et là des événements relatifs à son abbaye (16). Voici le passage concernant la dédicace :

« La même année, la nouvelle église des Dunes fut consacrée par les vénérables évêques Raoul de Thérouanne et Jean de Tournai, alors que resplendissaient les prodiges et les miracles. En effet, la nuit précédente on vit sur l'église, de près comme de loin, un nuage translucide de la forme d'une torche de feu, au point qu'il fut pris pour un incendie par les veilleurs d'une place forte. En outre, bien qu'une foule innombrable sans distinction de sexes ait afflué vers le monastère tant pour vénérer et voir la *Veronica* emportée de Montreuil par Thierry, l'abbé de ce monastère, que pour la dédicace de la nouvelle église, et bien qu'en raison d'une tempête les pêcheurs n'aient pas pu prendre la mer depuis déjà quelques jours, ce jour-là pourtant la grâce [divine] accorda que, le vent cessant, la mer procurât des poissons pour tous ceux qui accouraient et la si grande multitude retourna chez elle pacifiquement sans manquer nullement de force. La dédicace de cette église eut lieu l'an 1262 de l'incarnation du Seigneur, l'année 36 du saint roi de France Louis et 18 de Marguerite comtesse de Flandre et de Hainaut » (17).

(14) *Ibid.*, p. 47 : *Item cum aliqui maliciose populo dissuaderent de yconia et mala dicerent, nedum simplices et ydiote, sed etiam litterati viri religiosi facibus invidie inardescabant [...]. Quod manifeste mox apparuit, quia quidam illorum quando appropriarent videre non poterant ymaginem, unde pre tristitia aut semetipsos iugulaverunt, aut morte subita perierunt. Idque continuo quod incredulis fuit causa mortis et peccati, hoc simplicibus et devotis materia extitit salutis, tam corporis, quam anime. Reddidit enim Dominus Salvator noster plurimis ibidem infirmis sanitatem...*

(15) M. DUBUISSON, *Adrien de But* (voir n. 11), p. 111-112, 128-129.

(16) *Ibid.*, p. 11-14 ; M. DUBUISSON, J.-B. LEFÈVRE et J.-Fr. NIEUS, « Une lecture nouvelle » (voir n. 11), p. 70-72.

(17) Édition M. DUBUISSON, *Adrien de But...* (voir n. 11), p. 128-129, d'après le meilleur des deux manuscrits conservés (cf. M. DUBUISSON, J.-B. LEFÈVRE et J.-F. NIEUS, « Une lecture nouvelle ... », p. 490-491), le ms Bruxelles, Bibliothèque Royale, 18180, fol. 139

Comme Jean Brandon «se contente de reproduire servilement les diverses sources écrites qu'il a sous les yeux»⁽¹⁸⁾, on doute qu'il ait utilisé autre chose qu'un bref récit. Il est fort peu probable que sa source ait contenu les développements que l'on lit chez Adrien de But. Ce dernier dut se livrer à une amplification narrative de son cru⁽¹⁹⁾ et mettre davantage l'accent sur l'image. Jean Brandon en parle seulement pour expliquer la présence de la multitude et l'on peut penser que sa source faisait de même. Que ce texte ait été rédigé ou non à l'époque de la dédicace⁽²⁰⁾, on voit mal ce qui aurait incité à inventer un fait mis aussi peu en relief. On est donc fort tenté d'admettre que l'abbé Thierry - une personnalité notable, ancien secrétaire de l'abbé de Clairvaux Étienne de Lexington (1243-1257)⁽²¹⁾ - avait bel et bien emporté la Sainte Face pour la dédicace de l'église abbatiale.

Un autre indice accroît la conviction que l'image se trouvait effectivement en France septentrionale dans la seconde moitié du XIII^e siècle et y jouissait d'un réel prestige. Le somptueux psautier-livre d'heures réalisé à Amiens vers la fin du siècle (1280-1290 ?) pour Yolande de Soissons contient une célèbre peinture de la face du Christ qu'on a rapprochée de notre icône. La miniature se réfère certes à la *Veronica* vénérée à Rome comme le montre la

r-v. J'ai revu le texte sur un microfilm du manuscrit. Il n'y a que deux corrections tout à fait mineures à apporter à l'édition de Dubuisson, dont je modifie la ponctuation. *Eodem anno [1262] ecclesia nova de Dunis dedicata est a venerabilibus viris domino Radulpho Morinensi et Johanne Tornacensi episcopis clarescentibus signis atque miraculis. Nam nocte precedente nubes perlucida super ecclesiam visa est ad modum facis ardentis, tam a propre quam a remotis, ita ut vigilantibus opidi alicuius incendium videretur. Et quamvis tam propter Veronicam venerendam et videndam quam abbas eiusdem monasterii Theodericus a Monstrel attulerat quam eciam propter nove ecclesie dedicationem ad ipsum monasterium conflueret promiscui sexus innumerabilis multitudo, et propter maris turbationem iam ante per aliquos dies piscatores mare intrare non potuissent, diurna tamen largiente gracia tunc omnibus concurrentibus cessante vento mare pisces ministravit et tanta multitudo absque aliqua dissolutione pacifice ad propria discessit. Acta est hec dedicatio eiusdem ecclesie anno dominice incarnationis MCCLXII Ludovici sancti regis Francorum XXXVI Margarete comitisse Flandrie et Haynonie XVIII.*

(18) M. DUBUISSON, J.-B. LEFÈVRE et J.-Fr. NIEUS, « Une lecture nouvelle » (voir n. 11), p. 70.

(19) Il n'est pas impossible que la mention de la date de la fête de saint Matthieu pour la vénération de l'image ait figuré dans la source, car elle s'intègre mal dans le récit de But, mais l'hypothèse ne s'impose pas. Sur les amplifications narratives de l'auteur, cf. M. DUBUISSON, *Adrien de But* (voir n. 11), p. 109-113. Dans la version courte de sa chronique, Adrien de But s'était contenté de résumer Jean Brandon ou sa source, sans mentionner l'image : *Dompnus Theodericus...novam ecclesiam consecrari fecit per Radulphum Morinensem et Johannem episcopos, anno Domini MCCLXII. In cuius dedicatione Deus manifesta miracula operatus est, nube perlucida, precedenti nocte consecrationis, apparente*, éd. cit. (voir n. 11), p. 10.

(20) Ne connaissant pas le récit du *Chronodromon*, Victor FRIS, « Les chroniques d'Adrien de But », dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 70, 1901, p. 517-544 (p. 544) pensait que de But avait trouvé dans la bibliothèque de son abbaye une *Dedicatio novae Ecclesiae Dunensis* aujourd'hui perdue. M. DUBUISSON, *Adrien de But* (voir n. 11), p. 111, estime la chose probable, tout en remarquant que le texte était peut-être plus modeste et plus proche de la version qu'en donne Brandon. La brièveté de celle-ci incite à douter qu'il s'agissait d'autre chose qu'une notice.

(21) A. DUBOIS et N. HUYGHEBAERT, « Abbaye des Dunes » (voir n. 11), p. 387-388 ; Thomas-Eric SCHOCKAERT, *De abten der cisterciënzerabdij Onze-Lieve-Vrouw-Ten-Duinen te Koksijde (1107-1627)*, Koksijde, 2003, p. 179-185.

prière retranscrite sur la page en regard ; mais une comparaison stylistique avec la Sainte Face de Laon s'est révélée assez significative pour qu'on ait pu proposer de reconnaître dans celle-ci « an immediate visual source » du portrait du manuscrit (22).

Le fait que le monastère de Montreuil devait être en possession de la Sainte Face en 1262 ne constitue toutefois pas un argument suffisant pour prouver à lui seul la véracité de la lettre de Jacques de Troyes de 1249. Remise en 1807 au clergé de la cathédrale de Laon par la dernière abbesse de Montreuil, la lettre est perdue (23). André Grabar reconnaît que « l'absence de l'original enlève (...) à ce document la valeur d'un témoignage catégorique », mais il est, selon lui, « évident que la proximité des dates (1249 et 1262) rapportées par les deux sources que nous venons de nommer [la lettre et Adrien de But] augmente la valeur positive de leurs témoignages » (24). Grabar utilise donc la lettre comme on l'avait fait d'ordinaire avant lui et comme on continue à le faire avec plus ou moins de précaution (25). La véracité n'a été mise réellement en doute qu'à la fin du XIX^e siècle par Wilhelm Sievert dans un article consacré à la vie de Jacques de Troyes avant son accession au pontificat (26). Mais son argumentation, assez superficielle, incite seulement à reprendre la question.

« *Placet*, dit Chifflet, *Epistolam ipsius e Gallico Latine redditam hic subiicere* » (27). Suit le texte, repris ici avec une ponctuation allégée (28) :

Venerabilibus et devotis Sororibus dilectis in Domino, Abbatissae et Religiosis Conventus Monasterioli, Iacobus de Trevis, Archidiaconus Laudunensis, Sancti Patris nostri Papae Cappellanus, salutem ac postmodum integram perfectamque fruitionem et claram visionem boni diu expetiti. Per relationem charissimae sororis nostrae intelleximus quod ex ardenti affectu desideratis videre et apud vos habere faciem et figuram nostri Salvatoris, quam in nostra habemus custodia, cum qua visus est in terris et versatus cum hominibus (29) speciosus prae filiis

(22) Karen GOULD, *The Psalter and Hours of Yolande of Soissons*, Cambridge (Mass.), 1978 (Speculum Anniversary Monographs, 4), p. 92-93. L'auteur appuie ensuite son hypothèse sur l'histoire de l'image de Laon telle que retracée par André Grabar, mais les ressemblances stylistiques semblent assez notables pour qu'on puisse les invoquer sans verser dans une argumentation circulaire. Cf. aussi G. WOLF, « Or fu si fatta la sembianza vostra ? » dans G. MORELLO et G. WOLF, éds, *Il volto di Cristo* (voir n. 2), p. 107 ; Karin GLUDOVATZ, « Salterio e libro d'ore di Iolanda di Soissons », *ibid.*, p. 172-173 (cat. IV, 4), avec la photo p. 118.

(23) A. GRABAR, *La Sainte Face de Laon* (voir n. 2), p. 8-9 ; S. MARTINET [bibliothécaire de la ville de Laon], *La Sainte Face de Laon* (voir n. 2), p. 3. Le fait m'a été aimablement confirmé par Messieurs I. Lakomy (Archives départementales de l'Aisne) et Bernard Clarot (Bibliothèque centrale Suzanne Martinet).

(24) A. GRABAR, *La Sainte Face de Laon* (voir n. 2), p. 9-10.

(25) Par ex. Gerhard WOLF, « From Mandylion to Veronica : Picturing the 'Disembodied' Face and Disseminating the True Image of Christ in the Latin West », dans Herbert L. KESSLER et Gerhard WOLF, éds, *The Holy Face and the Paradox of Representation*, Bologne, 1998 (Villa Spelman Colloquia, 6), p. 153-179 (p. 170-171), qui parle d'une « famous (though somewhat dubious) correspondance ».

(26) W. SIEVERT, « Das Vorleben des Papstes Urban IV. » (voir n. 9), t. 12, p. 127-128.

(27) Io. Iac. CHIFFLETII *De linteis sepulchralibus Christi* (voir n. 7), p. 207.

(28) *Ibid.*, p. 207-208.

(29) Baruch 3, 38.

hominum ⁽³⁰⁾ : quodque ex eius contemplatione devoti affectus vestri magis accenderentur et intellectus vestri puriores redderentur. Nos igitur qui lubentissime volumus procurare ea omnia per quae possitis acquirere gratiam Dei in hoc mundo et aeternam gloriam in futuro, cupientes quantum in nobis erit satisfacere sanctis desideriis supradictae sororis nostrae dilectae, mittimus vobis sanctam Faciem superius memoratam. Neque attendite quod invenietis eam decolorem et flaccidam. Nam ut ii qui semper resident sub aere temperate frigido et quiescunt continuo in locis amoenis habent carnem albam et delicatam, et e contra qui versantur perpetuo in agris habent perustam, nigricantem et alteratam, ita fuit haec beata Facies sole et ardore tribulationum decolorata, ut habetur in Canticis ⁽³¹⁾, cum Dominus noster laboraret in agro huius mundi pro redemptione nostra. Idcirco vos rogamus enixe ut, propter reverentiam illius quem repraesentat, recipiatis eam ut sanctam Veronicam seu veram ipsius imaginem et similitudinem : tractetis eam pie, leniter et condecere ut ex eius contemplatione melius habeatis. Memores nostri estote in vestris sanctis precibus et meditationibus ; et certo credite quod cum maximo honore et veneratione hic videtur ; nobis ea quippe per sanctos viros concessa. Actum anno gratiae M.CC.XLIX. tertia Julii, die Lunae post Festum sanctorum Petri et Pauli.

« Aux vénérables et dévotes sœurs, bien-aimées dans le Seigneur, l'abbesse et les religieuses du couvent de Montreuil, Jacques de Troyes, archidiacre de Laon, chapelain de notre Saint Père le Pape : Salut, suivi de l'entière et parfaite jouissance dans la claire vision du bien longtemps souhaité.

Par la relation de notre très chère sœur, nous avons compris que vous désirez avec un ardent sentiment d'affection voir et conserver chez vous la face et la figure de Notre Sauveur, que nous avons en notre garde, celle avec laquelle il fut vu sur la terre et est demeuré parmi les hommes, lui, beau au-dessus des enfants des hommes, pour que par sa contemplation vos pieux sentiments d'affection s'enflamment davantage et que votre intellect devienne plus pur. Nous donc qui voulons très volontiers procurer tout ce par quoi vous pourriez acquérir la grâce de Dieu dans ce monde et la gloire éternelle dans le futur, nous qui sommes avides de satisfaire autant qu'il nous est possible aux saints désirs de notre susdite sœur bien-aimée, nous vous envoyons la sainte face mentionnée plus haut.

Vous la trouverez décolorée et flétrie ; n'y prenez pas garde. En effet, ceux qui résident toujours sous un climat frais et restent continuellement dans des lieux agréables ont une carnation blanche et délicate ; au contraire ceux qui vivent perpétuellement dans les champs l'ont brûlée, noircie et altérée. C'est ainsi que cette bienheureuse face a été décolorée par le soleil et le feu des tribulations, comme il est dit dans le Cantique des cantiques, puisque notre Seigneur a peiné dans le champ de ce monde pour notre rédemption. Voilà pourquoi nous vous demandons instamment de la recevoir, par révérence pour celui qu'elle représente, comme la sainte *Veronica* ou sa vraie image et ressemblance. Traitez-la avec piété, douceur et dignité, pour que vous vous trouviez mieux de sa contemplation.

(30) Ps. 44 (45), 3.

(31) Cf. Cant. 1, 6.

Souvenez-vous de nous dans vos prières et méditations. Et croyez avec certitude qu'elle est vue ici avec le plus grand honneur et la plus grande vénération ; elle nous a en effet été cédée par de saints hommes.

Fait l'an de grâce 1249, le 3 juillet, lundi après la fête des saints Pierre et Paul »⁽³²⁾.

Mon collègue Michel de Waha, excellent diplomate, a bien voulu lire ce document avec l'aimable acribie qui le caractérise et faire part de sérieuses objections sur le plan formel. Comme je crois pouvoir avancer divers arguments en faveur du contenu et que Chifflet parle d'une traduction du français, il n'y a qu'une seule solution à laquelle nous sommes arrivés d'un commun accord : le document doit être une rétroversion d'un texte latin remanié. Autrement dit, Chifflet, ou un érudit avant lui, dut traduire une adaptation française - sans doute assez récente et destinée aux fidèles venus vénérer l'image - de la lettre rédigée en latin par Jacques de Troyes. Il eût été du reste peu commun qu'au milieu du XIII^e siècle un clerc lettré s'adressât en langue vernaculaire à des moniales pour une question religieuse, même au cas fort incertain où sa sœur aurait vraiment fait partie de la communauté⁽³³⁾.

Les objections de Michel de Waha concernent surtout l'adresse et plus encore la datation de la lettre. La formule *abbatissae et religiosis conventus Monasterioli* est suspecte : *religiosus* s'emploie comme adjectif et non pas comme substantif dans les documents ; en outre, on s'attendrait à trouver le nom de Marie, sainte patronne du monastère, ainsi que la mention *cisterciensis ordinis*. Quant à la datation, on emploie à l'époque la formule *anno Domini* ou *anno incarnationis* mais pas *anno gratie*, « un anachronisme qui sent sa traduction ». De plus, si l'on date par le jour, *tertia (die) julii*, il n'y plus aucune raison de le faire par le nom du jour, *dies lunae*, et par la référence à la fête des apôtres. Or, telle quelle la date n'est pas tout à fait correcte puisqu'en 1249 le lundi après la fête des saints Pierre et Paul (le 29 juin) fut le 5 et non le 3 juillet. En revanche, si l'on corrige le *III Julii* en *III Non. Julii* on arrive bien au 5 juillet et à un lundi en 1249, et en 1249 seulement. Cette date selon le calendrier romain, fréquente dans les milieux pontificaux, fut traduite et glosée correctement en date par une fête religieuse⁽³⁴⁾.

(32) Cette traduction s'inspire, tout en la modifiant quelque peu de celle de Sr M.-N. BOUCHARD, « La Sainte Face chez les cisterciennes » (voir n. 2), p. 126.

(33) Comme Michel de Waha et Walter Ysebaert (chargé de recherche au FWO-Vlaanderen) me l'ont précisé, il n'est pas sûr du tout que *soror charissima* implique une relation de parenté. W. SIEVERT, *Das Vorleben des Papstes Urban IV.* (voir n. 9), p. 453-454, n'en parle pas lorsqu'il évoque la famille du futur pape et se refuse à interpréter dans ce sens un témoignage du même genre relatif à une clarisse de Pérouse. Une opinion courante identifie cette sœur supposée avec l'abbesse de Montreuil Sibylle, attestée en 1231 (*Gallia Christiana*, IX, Paris, 1751, col. 639 ; J.-M. SCHILL, « L'abbaye de Montreuil » [voir n. 3], p. 348 et n. 9). Alain Dierkens avait déjà attiré mon attention sur la difficulté de concevoir une rédaction en français de l'original.

(34) Michel de Waha, courriels des 10 et 11 juin 2008. De prime abord, on pourrait aussi s'étonner que l'auteur ait ajouté le nom d'origine *de Trecis* à son prénom *Iacobus*. Innocent IV s'adresse *magistro Jacobo archidiacono Laudumensi, capellano nostro* dans deux documents de 1251 : Élie BERGER, *Les Registres d'Innocent IV*, t. 2, n^{os} 5288 et 5316, p. 233, 235-236. Mais des documents attestent l'emploi de ce nom par Jacques lors de son archidiaconat liégeois : par exemple, Joseph RUWET, éd., *Cartulaire de l'abbaye*

La Sœur Marie-Noël Bouchard, qui ne semble pas avoir prêté attention à la remarque « *e Gallico Latine redditam* » de Chifflet, pense manifestement que le texte latin est l'original. Elle relève une influence des écrits de saint Bernard et de Guillaume de Saint-Thierry dans les mots *fruitio* et *affectus* ainsi que dans la citation, à propos de l'Incarnation, de Baruch 3, 38 (*visus est in terris et versatus cum hominibus*) et du psaume 44, 3 (*speciosus prae filiis hominum*)⁽³⁵⁾. Mais ces mots et versets peuvent aisément avoir été traduits littéralement et être revenus ensuite dans la rétroversion. En revanche, la lettre n'utilise pas les termes de la Vulgate dans une utilisation moins évidente, lorsqu'elle applique à la Sainte Face le verset I, 6 du Cantique des cantiques (*nolite me considerare quod fusca sim quia decoloravit me sol*) : on lit *neque attendite quod invenietis eam decorem et flaccidam...* Cela ne peut guère s'expliquer que par la traduction en langue vernaculaire.

Voilà donc pour la forme d'un document qu'il ne faut pas rejeter pour autant. Un faussaire n'aurait pas attribué à l'archidiacre de Laon et chapelain pontifical un don qu'il aurait pu rattacher au pape Urbain IV, donnant ainsi plus de prestige à l'arrivée de l'image. Et, si l'on accepte la correction *III Non. Julii* proposée par Michel de Waha, il lui aurait fallu une singulière habileté pour arriver à dater le document avec une telle précision. En fait, l'essentiel du contenu apparaît crédible à condition de se débarrasser de certains présupposés.

Selon Chifflet, c'est de Rome que Jacques de Troyes envoya la Sainte Face considérée comme une copie de la *Veronica*⁽³⁶⁾. Au XIII^e siècle, après une genèse difficile à retracer, celle-ci était en passe de devenir l'image la plus vénérée de toute la chrétienté occidentale. La croyance selon laquelle il s'agissait d'un linge sur lequel le Christ avait imprimé son visage s'était largement imposée et son culte était désormais promu par la papauté. La *Veronica* apparaissait de plus en plus comme la principale relique de la basilique Saint-Pierre, autrement dit un élément constitutif de sa primauté sur toutes les autres églises, et, en étroite liaison avec cela, un symbole de l'Église romaine à la tête de l'Église universelle. En outre, l'image de culte romaine se multiplia en image de dévotion se référant à l'original et pouvant prendre son nom⁽³⁷⁾. La miniature, accompagnée d'un petit office pour la

cistercienne du Val-Dieu (XII^e-XIV^e siècle), Bruxelles, 1955 (Publications de la Commission royale d'Histoire), p. 71, n° 87 (16 juin 1245) : *Jacobus de Trevis, Dei gratia Leodiensis archidiaconus...* Pour un relevé de ces documents, cf. Georges MONCHAMP, « Introduction », dans abbé DARSONVILLE, *Urbain IV et la Fête-Dieu à Laon*, Liège, 1902, p. XIX-XXI.

(35) M.-N. BOUCHARD, « La dévotion à la Sainte Face » (voir n. 2), p. 130-132.

(36) Io. Iac. CHIFFLETII *De linteis sepulchralibus Christi* (voir n. 7), p. 206-207.

(37) Jean-Marie SANSTERRE, « Variations d'une légende et genèse d'un culte entre la Jérusalem des origines, Rome et l'Occident : quelques jalons de l'histoire de Véronique et de la *Veronica* jusqu'à la fin du XIII^e siècle », dans Joëlle DUCOS et Patrick HENRIET, édts., *Passages. Déplacements des hommes, circulation des textes et identités dans l'Occident médiéval*, Toulouse (Méridiennes), sous presse. On trouvera dans cet article une ample bibliographie dominée par les nombreux travaux de Gerhard WOLF, entre autres « 'Or fu si fatta la sembianza vostra ?' » (voir n. 2), p. 103-114, et *Schleier und Spiegel. Traditionen des Christusbildes und die Bildkonzepte der Renaissance*, Munich, 2002, p. 43-145 et *passim*. Fondamental également : Jeffrey F. HAMBURGER, *The Visual and the Visionary. Art and Female Spirituality in Late Medieval Germany*, New York, 1998, p. 317-382 et 558-568 (chap. 7 : « Vision and the Veronica »).

dévotion privée, exécutée vers 1240 par le bénédictin anglais Mathieu Paris, en constitue un témoignage célèbre⁽³⁸⁾. Un autre resté inaperçu concerne Juliette de Cornillon, l'instigatrice de la Fête-Dieu, que Jacques de Troyes avait bien connue alors qu'il était archidiacre à Liège⁽³⁹⁾ : selon le biographe de la sainte, écrivant peu après sa mort en 1258, Juliette éprouva un jour une vive douleur à la mémoire de la Passion lorsqu'elle eut ouvert sa *Veronica* et fixé les yeux sur l'effigie du Sauveur⁽⁴⁰⁾. D'autre part, l'image passa de la réalité objective à celle de la vision. À la fin du XIII^e siècle, la méditation sur la *Veronica* nourrit les réflexions et expériences mystiques de deux saintes nonnes d'une abbaye allemande d'observance cistercienne, mais restée en dehors de l'ordre de Cîteaux, Gertrude et Mechtilde du monastère de Helfta en Saxe⁽⁴¹⁾.

S'inscrivant dans une longue tradition, la Sœur Marie-Noël Bouchard a récemment affirmé que Jacques de Troyes avait la garde de la *Veronica* dont les cisterciennes de Montreuil souhaitaient une copie, sinon l'original⁽⁴²⁾. Que les moniales aient pu penser à la *Veronica* est une chose, que celle-ci ait été placée sous la *custodia* de Jacques en est une autre, tout à fait inconcevable. La prestigieuse image-relique était confiée aux chanoines de Saint-Pierre⁽⁴³⁾ qui ne tenaient certainement pas à partager leur privilège, a fortiori avec un chapelain du pape habituellement absent de la curie et vivant loin de Rome⁽⁴⁴⁾. Du moins la Sœur Bouchard ne parle-t-elle pas de l'envoi d'une copie de la *Veronica*, mais bien d'un équivalent. André Grabar avait souligné à ce propos qu'il n'est pas question d'une copie de l'image romaine dans la lettre: Jacques « insiste sur l'authenticité des traits

(38) Cf. notamment Peter P. KLEIN, « Matteo di Parigi, *Chronica Majora*, prima parte », dans G. MORELLO et G. WOLF, éds, *Il volto di Cristo* (voir n. 2), p. 169-171 (cat. IV. 2 avec la photo p. 116).

(39) On sait que devenu pape, Jacques (Urbain IV) ajouta la fête au calendrier liturgique en 1264. Cf. Miri RUBIN, *Corpus Christi. The Eucharist in Late Medieval Culture*, Cambridge, 1991, p. 175-177 ; André HAQUIN, éd., *Fête-Dieu (1246-1996)*, vol. I : *Actes du colloque de Liège, 12-14 septembre 1996* (Publications de l'Institut d'études médiévales, 19, 1), Louvain-la-Neuve, 1999, *passim* (voir index) ; Barbara R. WALTERS, « The Feast and its Founder », dans EAD., Vincent CORRIGAN et Peter T. RICKETTS, *The Feast of Corpus Christi*, University Park, Pennsylvania, 2006, p. 9-10, 12-13 et 32-33. Voir aussi les références indiquées *supra*, n. 9.

(40) *Vita venerabilis Julianae de Corelion*, 28, éd.-trad. Jean-Pierre DELVILLE, *Vie de sainte Julienne de Cornillon = Fête-Dieu (1246-1996)*, vol. II (Publications de l'Institut d'études médiévales, 19, 2), Louvain-la-Neuve, 1999, p. 80-81. Ancienne éd. : *Acta Sanctorum, Aprilis I*, 3^e éd., p. 452B.

(41) J. F. HAMBURGER, *The Visual and the Visionary* (voir n. 37), p. 350-362 et 563-565 ; M.-N. BOUCHARD, « La Sainte Face chez les cisterciennes » (voir n. 2), p. 135-146.

(42) M.-N. BOUCHARD, *ibid.*, p. 126 et 130.

(43) Cf. J.-M. SANSTERRE, « Variations d'une légende et genèse d'un culte » (voir n. 37), texte correspondant aux n. 21-27, 40 et 46.

(44) Bien que la distinction ente *capellanus commensalis* et *capellanus honoris* ne fût nettement établie qu'au début du XIV^e siècle, Jacques appartenait plutôt à la seconde catégorie. Innocent IV augmenta considérablement le nombre de chapelains dont beaucoup n'étaient plus effectivement en poste dans sa chapelle, cf. Reinhard ELZE, « Die päpstliche Kapelle im 12. und 13. Jahrhundert », dans *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte, Kanonistische Abteilung*, 36, 1950, p. 145-204 (p. 187-194) ; Pierre JUGIE, « Chapelain pontifical (Moyen Âge) », dans Philippe LEVILLAIN, dir., *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, 1994, p. 344-345.

du Christ sur l'icône envoyée à Laon », qu'il « compare à l'authenticité du portrait du Seigneur sur la 'sainte Véronique' romaine. L'expression *veram ipsius imaginem et similitudinem* se rapporte au Christ et non à l'image du Vatican... Ceci paraît d'autant plus naturel qu'au XIII^e siècle l'étymologie fantaisiste : *veronica* = *vera icon* = vraie image, était déjà connue »⁽⁴⁵⁾. Sans doute fit-on rapidement l'assimilation des deux images à Montreuil et vit-on bien vite dans la Sainte Face une (sinon « la ») *Veronica*, comme le laissent penser la représentation de celle-ci dans le psautier-livre d'heures de Yolande de Soissons et sa très probable mention dans la source de Jean Brandon⁽⁴⁶⁾. C'est en tout cas ce qui arriva en définitive. Un statut du chapitre général de Cîteaux de 1467 réagit contre les « scandales » et « abus » au monastère de Montreuil en Thiérache lors des processions *quae annuatim cum magno populi concursu ob honorem sanctae Veronicae ibidem quiescentis fiunt*⁽⁴⁷⁾. Mais, répétons-le, la lettre ne fait pas de l'icône destinée aux moniales une copie de l'image romaine.

Toutefois, pour Grabar partageant en cela un avis largement répandu depuis Chifflet, la lettre impliquerait que l'icône fut quand même envoyée de Rome⁽⁴⁸⁾; et, de façon significative, la principale raison avancée par Wilhelm Sievert pour suspecter ce document porte sur le prétendu séjour romain de Jacques en 1249. A la fin de l'année 1247, le pape Innocent IV, réfugié à Lyon de 1245 à 1251, avait chargé Jacques de Troyes d'une importante mission alors qu'il était soit encore archidiacre à Liège, soit déjà archidiacre de Laon. Jacques fut envoyé comme légat en Pologne, en Prusse et en Poméranie afin de veiller à la restauration de la discipline ecclésiastique et de servir de médiateur entre les chevaliers teutoniques et le duc de Poméranie⁽⁴⁹⁾. Comme il se trouvait encore à Breslau le 15 mars 1249 et qu'il dut certainement s'arrêter à Lyon pour rendre compte de sa mission au pape, il ne lui restait plus beaucoup de temps pour se rendre à Rome et en tout cas pas assez, observe Sievert, pour y exercer une fonction justifiant qu'il eût la garde de la *Veronica* en juillet de cette année⁽⁵⁰⁾. On a vu plus haut ce qu'il fallait penser de cette garde. De toute manière, l'objection tombe si l'on cesse de considérer que Jacques envoya de Rome la Sainte Face. Rome ne constituait pas un lieu de passage obligé pour les icônes importées d'Orient⁽⁵¹⁾ et rien

(45) A. GRABAR, *La sainte Face de Laon* (voir n. 2), p. 14.

(46) *Supra*, texte correspondant aux n. 17-22.

(47) Éd. Joseph-Marie CANIVEZ, *Statuta Capitulorum Generalium Ordinis Cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, V, Louvain, 1937 (Bibliothèque de la Revue d'Histoire Ecclésiastique, 9, 5), a. 1467, 13, p. 205-206 ; cf. A. LECOMTE, « Histoire de la Sainte Face de Notre-Dame de Laon » (voir n. 2), p. 172 ; A. GRABAR, *La sainte Face de Laon* (voir n. 2), p. 9-10 ; M.-N. BOUCHARD, « La dévotion à la Sainte Face » (voir n. 2), p. 134.

(48) A. GRABAR, *La Sainte Face de Laon* (voir n. 2), p. 14-16.

(49) Cf. surtout W. SIEVERT, « Das Vorleben des Papstes Urban IV. » (voir n. 9), t. 10, p. 465-505.

(50) *Ibid.*, t. 11, p. 126-127.

(51) Sur ces importations, cf. Hans BELTING, *L'image et son public au Moyen Âge*, traduit de l'anglais par F. Israel, Paris, 1998 (éd. allemande : Berlin, 1981), p. 239-259 ; *Id.*, *Image et culte. Une histoire de l'art avant l'époque de l'art*, traduit de l'allemand par F. Muller, Paris, 1998 (Cerf. Histoire) (éd. allemande : Munich, 1990), p. 445-472 ; J. F. HAMBURGER, *The Visual and the Visionary* (voir n. 37), surtout p. 281 et 297-298.

dans le document n'oblige à maintenir l'opinion commune. La légation de Jacques suffit à expliquer la possession d'une icône du *mandylion* peinte dans un pays slave orthodoxe. Celle-ci a fort bien pu arriver dans un des pays d'Europe centrale visités par le légat et être ramenée de là⁽⁵²⁾.

Comment interpréter dans ce cas la remarque finale *et certo credite quod cum maximo honore et veneratione hic videtur ; nobis ea quippe per sanctos viros concessa* ? Il se peut que le *hic* désigne Laon ou la cour pontificale de Lyon où l'image aurait été tenue en grande vénération parce que Jacques l'aurait reçue de saints hommes lors de sa légation. Mais je ne suis pas sûr qu'il faille argumenter sur cette remarque. Elle s'insère si curieusement entre le *memores nostri estote in vestris sanctis precibus et meditationibus* et la date qu'on ne peut exclure qu'elle ait été ajoutée à l'original au moment de sa traduction en langue vernaculaire. Elle répondrait dans ce cas au souci de promotion de l'image.

Le passage sur la décoloration et l'assombrissement de l'icône est bien moins surprenant qu'il ne paraît de prime abord. Les destinataires, comme sans doute l'auteur, ignoraient le modèle du portrait, le *mandylion*, et ne pouvaient savoir qu'il était obscur⁽⁵³⁾. Pour prévenir une déception, la lettre transpose une interprétation de Cantique I, 5-6 bien attestée aux XII^e-XIII^e siècles rapportant au Christ la noirceur de la douleur⁽⁵⁴⁾. On notera à ce propos qu'une hymne à la *Veronica*, l'*Ave facies praeclara*, attachée à une indulgence du pape de l'époque, Innocent IV (1243-1254) - l'attribution n'est malheureusement pas sûre -, évoque la face *anxietate denigrata*⁽⁵⁵⁾. En outre, on retrouve ailleurs une explication prosaïque des différences de carnation. Une interprétation ecclésiale des deux versets en question, celle de Thomas le Cistercien dans le dernier tiers du XII^e siècle dont la compilation sur le Cantique connut un grand succès, observe en s'inspirant de Bède le Vénérable: *sicut enim ii qui domi resident artus solent habere candidos, qui vero in agro laborant fuscus solent habere*⁽⁵⁶⁾. Il est donc fort possible que ce passage figurât dans l'original.

(52) L'hypothèse avait déjà faite en passant par S. CORBIN, « Les offices de la Sainte Face » (voir n. 2), p. 44. S. MARTINET, *La Sainte-Face de Laon* (voir n. 2), p. 6-8, affirme sans aucune raison valable que Jacques se procura l'icône dans un monastère serbe de Bari.

(53) H. L. KESSLER, « Il *mandylion* » (voir n. 4), p. 69 ; ID., « Configuring the Invisible by Copying the Holy Face », dans H. L. KESSLER et G. WOLF, éd., *The Holy Face* (voir n. 25), p. 136-137, en faisant n. 43 le rapprochement avec la Sainte Face de Laon.

(54) Cf. Gilbert DAHAN, « *Nigra sum sed formosa*. Aux origines d'un stéréotype ? L'exégèse de Cantique I, 5 (4) aux XII^e et XIII^e siècles », dans Patrick HENRIET et Anne-Marie LEGRAS, éd., *Au cloître et dans le monde. Femmes, hommes et sociétés (IX^e-XV^e siècle)*. *Mélanges en l'honneur de Paulette L'Hermite-Leclercq*, Paris, 2000 (Cultures et civilisations médiévales, 23), p. 15-32 (p. 22).

(55) Éd. Ernst VON DOBSCHÜTZ, *Christusbilder. Untersuchungen zur christlichen Legende*, Leipzig, 1899 (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, N. F., 3), p. 298*, n° 40. Cf. G. WOLF, « 'Or fu si fatta la sembianza vostra ?' » (voir n. 2), p. 104 ; ID., *Schleier und Spiegel* (voir n. 37), p. 49 ; J. F. HAMBURGER, *The Visual and the Visionary* (voir n. 37), p. 359.

(56) THOMAS LE CISTERCIEN, *Commentarium in Cantica canticorum*, lib. I, dans *PL.*, 206, col. 77D-78A ; voir BÈDE, *In Cantica canticorum*, lib. I, éd. D. HURST, dans *Bedae venerabilis Opera*, II : *Opera exegetica*, 2, Turnhout, 1983 (Corpus Christianorum, S.L., CXIX B), p. 197, l. 277-280 : *sicut ergo hi qui domi resident quieti candidiores saepe habent artus*

En tout cas, l'ardent désir manifesté par les nonnes de contempler l'image de la Sainte Face répondait au besoin de voir le divin caractéristique d'une époque où s'était répandue la communion visuelle avec le corps du Christ lors de l'élévation de l'hostie⁽⁵⁷⁾. Posséder une telle image était d'autant plus important pour des moniales qu'on les décourageait d'entreprendre des pèlerinages et qu'elles ne pouvaient guère espérer se rendre à Rome pour vénérer la *Veronica* (58). Comme le note Jeffrey Hamburger, le don de l'icône par Jacques de Troyes « was a characteristic expression of the *cura monialium* » (59). Et celle-ci s'exprime d'une façon parfaitement adéquate en attribuant à la contemplation une finalité conforme au discours clérical : *quodque ex eius contemplatione devoti affectus vestri magis accederentur et intellectus vestri puriores redderentur*. « Emotions », dit à ce propos Herbert Kessler, « aroused by pictures facilitated the transfer of contemplation from the object before the eyes to the spiritual reality beyond and piqued and fixed memory » (60).

En dépit de sa tradition complexe, on peut donc prêter foi à l'essentiel de la lettre. Le maintien de l'attribution à Jacques de Troyes apparaît comme la solution la plus simple et la plus évidente pour expliquer la présence dans le monastère de Montreuil-les-Dames d'une icône qui devait s'y trouver en 1262. Il n'y a plus lieu de douter, en effet, qu'elle fut emmenée de là par l'abbé Thierry à l'occasion de la dédicace de l'église du monastère des Dunes.

On a récemment relevé le « goût » de cet abbé pour les bulles et privilèges pontificaux (61). Peut-être fut-il sensible au fait que l'image avait été donnée aux cisterciennes par celui qui était devenu le pape régnant à l'époque de la dédicace.

at qui in vinea vel horto vel alio quolibet subdivali opere se exercent multo plerumque sole membra fuscantur... Sur Thomas, cf. Émile BROUETTE, « Thomas le Cistercien, alias de Perseigne ou de Vaucelles », dans ID. et Eugène MANNING, éd., *Dictionnaire des auteurs cisterciens*, Rochefort, 1978 pour ce fasc. (La Documentation cistercienne, vol. 16, t. II, fasc. 3), p. 684-685.

(57) Cf. E. DUMOUTET, *Le désir de voir l'hostie et les origines de la dévotion au Saint-Sacrement*, Paris, 1926 ; H. BELTING, *L'image et son public* (voir n. 51), p. 113-128 ; M. RUBIN, *Corpus Christi* (voir n. 39), *passim* ; G. WOLF, « 'Or fu si fatta la sembianza vostra ?' » (voir n. 2), p. 108 ; ID., *Schleier und Spiegel* (voir n. 37), p. 65-86 (*passim*).

(58) J. F. HAMBURGER, *The Visual and the Visionary* (voir n. 37), notamment p. 322.

(59) *Ibid.*, p. 372 et, pour un autre cas, p. 279-315 et 546-558 (chap. VI : « The *Liber miraculorum* of Unterlinden : An Icon in Its Convent Setting »).

(60) Herbert L. KESSLER, « Gregory the Great and Image Theory in Northern Europe during the Twelfth and Thirteenth Centuries », dans Conrad RUDOLPH, éd., *A Companion to Medieval Art : Romanesque and Gothic in Northern Europe*, Malden MA – Oxford, 2006, p. 151-172 (p. 157), en citant ce passage de la lettre.

(61) Th.-E. SCHOCKAERT, *De abten der cisterciënzerabdij Onze-Lieve-Vrouw-ten-Duinen* (voir n. 21), p. 183-184.